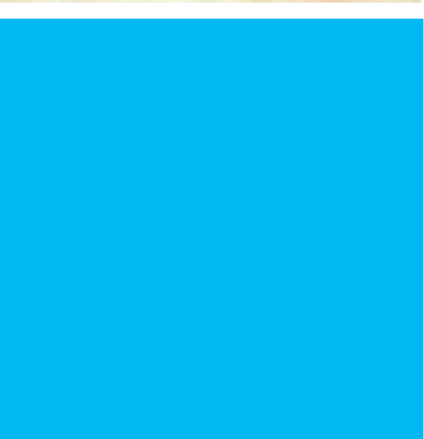


ÉTÉ 2010

Talents

LA REVUE DU PAYS CHÂTELLERAUDAIS

PAYS
CHÂTELLERAUDAIS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



L'agglo
à l'heure du
développement
durable



Éditorial

page 3

Les grands événements de l'été

pages 4 à 8



Dossier

L'Agglo à l'heure du développement durable

pages 9 à 13

Économie

- Le fonds Vivendi déploie ses aides - page 14
- Zone René Monory : une pépinière pour les jeunes pousses économiques - page 15
- Du producteur au consommateur - page 16



Châtelleraut/Kaya 35 ans d'amitié

page 17

Les équipements de l'agglo

- L'ancien théâtre Le centre d'art contemporain page 18
- Bibliothèques de la CAPC Une nouvelle patinoire page 19



Les journées européennes du patrimoine

page 20

Les plaisirs de l'eau

page 21



Sports

- Bienvenue sur Well'Com Sport page 22
- Faites du sport ! page 23

La Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais

DES SERVICES PRATIQUES

La Communauté d'agglomération regroupe 12 communes : Archigny, Availles-en-Châtelleraut, Bonneuil-Matours, Châtelleraut, Cenon-sur-Vienne, Colombiers, Monthoiron, Naintré, Senillé, Saint-Sauveur, Thuré, Vouneuil-sur-Vienne.

Voici les coordonnées de quelques services pratiques de la Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive.

Équipements culturels

MÉDIATHÈQUES

- Archigny, 38 rue Roger Furge - Tél. 05 49 02 08 49
- Bonneuil-Matours, 3 rue du 8 mai - Tél. 05 49 85 08 61
- Châtelleraut :
 - Médiathèque du Château, 10 rue Gaudeau Lerpinière - Tél. 05 49 21 11 28
 - Médiathèque annexe du Lac, 39 rue Aliénor d'Aquitaine - Tél. 05 49 20 27 20
 - Médiathèque annexe Rouault, 6 rue Georges Rouault - Tél. 05 49 93 17 43
- Naintré, avenue Jean Jaurès - Tél. 05 49 90 25 26
- Thuré, 13 rue Maurice Bedel - Tél. 05 49 20 34 19
- Vouneuil-sur-Vienne, place de la Libération - Tél. 05 49 85 59 64

LUDOTHEQUE

Espace Aliénor d'Aquitaine. Rue Saint-Juste à Châtelleraut. Tel : 05 49 21 89 63.

MUSÉE AUTO MOTO VÉLO

Site de la Manu, 3 rue Clément Krebs - Tél. 05 49 21 03 46

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

12 rue de la Taupanne - Tél. 05 49 93 03 12

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

8 rue de la Taupanne - Tél. 05 49 23 63 96

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

1 rue Jean Monnet - Tél. 05 49 85 81 81

Equipements sportifs

PISCINE

Centre Aquatique de Châtelleraut, 13 rue Aimé Raseteau - Tél. 05 49 21 14 83

PATINOIRE

3 rue Clément Krebs - Tél. 05 49 21 09 40

Déchetteries

- Nonnes - ZI Nonnes - 86100 Châtelleraut - Tél. 05 49 93 54 55
Ouverture : mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Jeudi, de 9h à 12h. Dimanche, de 9h à 12h.
- La Massonne - L'Aiguillon Nord - 86100 Châtelleraut - Tél. 05 49 02 52 74
Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Jeudi, de 14h à 18h. Dimanche de 9h à 12h.
- Laumont - 20 rue des Dames de Naintré - 86530 Naintré - Tel. 05 49 20 13 28
Ouverture : lundi, de 14h30 à 18h. Mercredi, de 10h à 12h. Jeudi, de 14h30 à 18h.
Vendredi, samedi, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Dimanche de 9h à 12h.
- Le Goulet - CR de la Grande Forêt - 86210 Bonneuil-Matours - Tél. 06 80 47 15 65
Ouverture : lundi, de 14h à 16h. Mercredi, de 13h à 15h. Samedi, de 9h30 à 12h30.
- L'Ante - Le Pireau - 86210 Vouneuil-sur-Vienne - Tél 06 80 47 15 65
Ouverture : lundi, de 10h à 12h, mercredi, de 15h30 à 17h30, samedi de 14h à 16h.
Dimanche de 10h à 12h (semaines impaires)
- Les Petits Partenais - Les Petits Partenais - 86210 Archigny - Tél. 06 80 47 16 46
Ouverture : vendredi, de 14h à 16h, samedi, de 10h à 12h et de 14h à 16h.
Numéro vert : 0 800 835 821 (gratuit depuis un poste fixe)

Tourisme

Les campings de la Communauté d'agglomération

- Camping le Chillou d'Ozon **, Châtelleraut, ouverture du 1^{er} mai au 31 octobre 2010
Tél. 05 49 21 94 02
- Camping du Parc de Crémault **, Bonneuil-Matours, ouverture du 1^{er} avril au 31 octobre 2010.
Tél. 05 49 85 20 47. Site Inernet : www.camping-vienne.fr
- Village vacances de Vouneuil-sur-Vienne. Tél. 05 49 85 84 40.
Les Chalets de Moulière, ouverture de mars à novembre 2010.
- Camping ***, ouverture du 15 juin au 15 septembre 2010.

Les offices de tourisme

- Châtelleraut, 2, avenue Adrien Treuille - Tél. 05 49 21 05 47
- Bonneuil-Matours, 1, rue du 8 mai 1945 - Tél. 05 49 85 08 62
- Vouneuil-sur-Vienne, place de la Libération - Tél. 05 49 85 11 99

Économie : la volonté collective d'une équipe



L'

équipe de l'Agglomération s'est investie unanimement dans une politique économique volontariste.

Le premier Vice Président en charge des Finances, Gérard Barc a présenté, avec l'ensemble de ses collègues, un budget très engagé en termes d'investissements économiques. Mais, nous voulons agir avec l'ensemble des partenaires locaux, le but n'est pas de « tirer la couverture à nous » mais de trouver les meilleures solutions collectives pour le territoire.

Le 9 juillet, la pose de la première pierre de la pépinière d'entreprises, zone René Monory, est un des signes forts de cette volonté. Cet outil de soutien aux jeunes entrepreneurs est financé grâce à l'aide du Conseil général, de la Région, de l'Agglo et de l'État.

Par ailleurs, le fonds Vivendi Géris qui vise à revitaliser le bassin d'emploi a donné son feu vert pour aider 5 entreprises châtelleraudaises à créer près de 200 emplois dans les 3 ans.

Secteurs concernés : l'aéronautique, les emplois verts.

Les deux zones commerciales de la Désirée et d'Argenson se remplissent de nouvelles enseignes et créeront au total 300 emplois.

Enfin les gros projets annoncés à l'automne se confirment :

SOLAIREDIRECT qui prévoit une centaine d'emplois doit déposer son permis de construire cet été pour une ouverture fin du 1^{er} semestre 2011.

DELIPAPIER 150 emplois directs, 150 emplois indirects prévoit une ouverture fin 2011.

ECOMOBILITE souhaite s'installer à Châtelleraut pour passer au stade de la production.

La situation reste fragile, car la mutation de l'industrie automobile n'est pas terminée. Mais notre équipe fait tout pour travailler avec tous au service de l'emploi.

Jean Pierre Abelin

Président de la Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais

P a y s C h â t e l l e r a u d a i s
TERRITOIRE DE TALENTS

Talents

Journal d'information de la Communauté d'agglomération
du Pays châtelleraudais

Hôtel de Ville - BP 619 - 78 boulevard Blossac
86106 Châtelleraut cedex

Email : le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Rédactrice en chef : Sophie Hoffelt - Photos : Gérard Barrin

Conception : agence Chat Noir/Châtelleraut

Impression : Mégatop/Naintré





2010, année Saint-Jacques-de-Compostelle en Pays Châtelleraudais

2010 est une année sainte à Saint-Jacques de Compostelle. Cette année, le 25 juillet, fête du martyr de l'apôtre Saint Jacques, est un dimanche et, comme à chaque fois qu'il en est ainsi, l'année est dite jacquaire. Des milliers de pèlerins sont attendus en Espagne.

Pour fêter cette année jubilaire, le pays châtelleraudais propose tout au long de l'été un programme éclectique en hommage à Saint-Jacques dit « Le Majeur », l'un des douze apôtres.

AU PROGRAMME :

Du 1^{er} au 11 juillet

Exposition sur St-Jacques-de-Compostelle

Archigny - Abbaye de l'Etoile



Un débat convivial aura lieu dimanche 11 juillet à partir de 15h en présence de pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Dégustations de produits locaux.

Horaires d'ouverture de l'Abbaye de L'Etoile
de 14h30 à 18h30 - Contact : 05 49 85 32 52

Le 22 juillet

Europa Compostella, arrivée du bourdon à Châtellerauld

Châtellerauld

16h : arrivée du groupe de pèlerins et transmission du bâton de pèlerin (bourdon) à la Porte sainte Catherine (entrée nord) devant l'ancien hôpital;

17h : visite commentée de l'église Saint-Jacques;

18h : verre de l'amitié à l'hôtel Sully et signature du livre d'or, découverte de la halte du parcours architectural;

20h30 : animation musicale contée à la Commanderie d'Ozon "Itinéraire d'un pèlerin de Compostelle" par Monsieur et Madame Geay ainsi que le groupe médiéval Musarum.

Contact : 05 49 21 05 47



Le 23 juillet

Journée randonnée découverte du chemin de Saint-Jacques de Compostelle (20km)

Naintré, Châtellerauld, Cenon sur Vienne

AU PROGRAMME :

Le matin : départ de Naintré en bus vers Châtellerauld. Découverte de l'église Saint Jacques, suivie d'un pot à l'hôtel Sully avant de rejoindre le faubourg de Châteauneuf avec des haltes à l'église saint Jean l'Évangéliste et à la Manu.

A l'issue de ces visites, une marche vers Cenon-sur-Vienne est prévue par le GR 655 (arrivée prévue à 12h30).

L'après-midi : suite de la marche en direction de Naintré en passant par le théâtre gallo-romain du Vieux Poitiers et le site de la bataille de Poitiers, où des visites commentées sont prévues.

Le soir : repas organisé par l'association « La Barque » à Naintré.

Contact : 05 49 88 40 28

Le 29 août

Marché Médiéval Saint-Jacques

Châtellerauld

Durant toute la journée, un grand marché médiéval animera les rues proche de l'église St Jacques. Une quarantaine d'exposants choisis pour la qualité de leurs produits et leur lien avec l'époque médiévale vous présenteront leur art et leurs produits: vous pourrez découvrir le travail du cuir (sabots, sandales), la poterie céramique, l'enluminure ou l'art du maître verrier... Des spécialistes de la confiserie médiévale, des épices, sans oublier les faiseurs de ripailles vous régaleront tout au long de la journée avec leurs recettes médiévales, telles que l'Arboulastre, la tourte de Robert le Pieux, des biscuits au safran et aux pignons, des couronnes aux pétales de rose...

La rue Sully sera également le lieu de nombreuses animations de rue (théâtre, déambulations, danses, cracheurs de feu,...) répartis dans la journée sur 3 scènes : le parvis de l'église Saint Jacques, la cour de l'Hôtel Sully et le parking en bas de la rue.

Cette journée sera aussi l'occasion de dévoiler un nouvel espace scénographique et différentes expositions dans le pavillon d'angle de l'Hôtel Sully : Saint Jacques de Compostelle, le Vicomté de Châtellerauld, sur les chemins de Saint Jacques dans la Vienne et sur les chemins de Saint Jacques à Châtellerauld.



Concert du carillon

à 12h, 16h et 19h30 grâce à Jacques Dauzineau, le dernier carillonneur de l'église. Eglise Saint Jacques.

Visites commentées sur les pas de Saint Jacques

Visites commentées de l'église et du parcours du pèlerin dans la ville avec un guide conférencier à 10h30, 14h30 et 17h30. Départ église Saint Jacques.

Concert dans l'église

A 18h30 avec l'ensemble Cum Jubilo (chants sacrés du Moyen-Age issus du manuscrit de Compostelle).

Marché du livre

sur les quais de la Vienne.

Contact : 05 49 23 64 49 ou 05 49 20 30 86

L'ensemble du programme est disponible sur le site : www.tourisme-chatellerauld.fr

EXPOSITION

Appel de ph'art

ou le dialogue insolite
entre l'art contemporain
et les voitures



La voiture, objet phare de la consommation, est une icône de la culture urbaine. Cette exposition invite les artistes d'aujourd'hui au Musée Auto Moto Vélo de Châtellerauld pour questionner cet objet de notre quotidien.

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} juillet au 19 septembre :
tous les jours de 10h à 12h
et de 14h à 18h (sauf le mardi)

Du 20 septembre au 31 décembre :
tous les jours de 14h à 18h (sauf le lundi
et le mardi). Fermé le 25 décembre.

Tarifs : Collections permanentes
plus expositions
Plein tarif : 5 euros
Tarifs réduits : 2,50 euros

Contact : Musée Auto Moto Vélo
3, rue Clément Krebs, La Manu
Tél : 05 49 21 03 46

MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES DU BURKINA FASO



Avec la troupe de Kindi
et la troupe Djinsini de Banfora.

Vendredi 2 juillet à 19h,
boulevard Blossac à Châtellerauld



Les Bistrots guinguettes

TOUS LES JEUDIS À 19H

Les bistrots guinguettes s'installent dans la Communauté d'agglomération dès le mois de juillet et vous proposent des concerts gratuits.



1^{er} juillet à Senillé
concert de S. PROJECT
café-restaurant Le Vaudreching



22 juillet à Naintré
concert de PADAM
café le Gambetta



12 août à Vouneuil-sur-Vienne
concert de STEREOTYPES
café des sports



8 juillet à Bonneuil-Matours
concert de MAEVAÏA
au parc de Crémault



29 juillet
à Availles-en-Châtellerauld
concert de GUARANA
café-restaurant Le coq hardi



19 août à Thuré
concert de DUDE'S
café Chez Josette



15 juillet à Colombiers
concert de
GUERRILLA FRESCA
sur la place



5 août à Cenon-sur-Vienne
concert de EKHO
place de la mairie



26 août à Targé
concert de ACORPS DE RUE
et LA MUTATION
café-restaurant Le Malaga

A noter : les spectateurs pourront dîner au cours du spectacle. Des assiettes constituées de produits du terroir seront proposées.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le service tourisme de la CAPC
au 05 49 23 64 49 ou 05 49 20 30 86.

Festival du conte en Pays Châtelleraudais

Du 20 juillet au 24 août, l'association Causette organise un festival du conte tous les mardis à 21h dans le parc ou dans la salle du Verger de Châtellerauld.

VOICI LE PROGRAMME :



20 juillet
Michel Hindenoch :
« Renardises »
(à partir de 12 ans)



27 juillet
Jean-Marc Chailloleau :
« La vase monte ! »
(dégustation payante d'huîtres
d'Oléron de 20h à 20h30
et après le spectacle)



3 août
Corinne Pignoux et Liliane
Geais : « Langues de vipères
et dents de loups »
(à partir de 8 ans)



Opéra

La troupe Figaro si, Figaro là propose deux représentations exceptionnelles de la Flûte Enchantée de Mozart. Elles auront lieu à Châtellerauld les 28 et 29 juillet au Parc du Verger à 20h30.



10 août

Pierre Dumousseau (conte) et Stéphanie Brouard (chanson) : « Démons et merveilles, vents et marées » (à partir de 10 ans)



17 août

Pierre Deschamps : « De mémoire de jardinier » (à partir de 8 ans)



24 août

Djaïma Quintette : « Chants et musiques tziganes » (à partir de 6 ans)

Attention : repli dans la salle de La Gornière si intempéries uniquement pour ce spectacle.



Les mardis des Petits Loups :

20 juillet (à partir de 9h30 jusqu'à 17h30) de 9h30 à 11h : animations diverses autour du conte

11h : « Taptap le loup » par Layla Darwiche,
14h : « Petite lentille et autres histoires douces et cruelles » par Layla Darwiche,
de 15h à 17h30 : animations diverses autour du conte.

17 août (à 14h30)

« Sur le sentier des ours » par Pierre Deschamps. (à partir de 6 ans)

Pour tous renseignements complémentaires et les tarifs, rendez-vous sur le site : <http://contescausette.free.fr> ou par téléphone au 06 63 57 01 53.

Festival des claviers



11 rendez-vous musicaux à ne pas manquer !

Samedi 3 juillet

Le pianiste Eric Ferrand N'Kaoua en duo avec Claudio Carbo interpréteront les concertos 5 de Rachmaninov et 3 de Prokofiev ainsi que la réduction intégrale du ballet Petrouchka de Stravinsky.

Château de Crémault à Bonneuil-Matours, à 20h

Mercredi 14 juillet

Vernissage de l'exposition d'été au château de Crémault,

Pique-nique dans les jardins du château possible avant le concert,

Concert de charité exceptionnel au profit de l'enfance déshéritée d'Ethiopie. A cette occasion, la mezzo soprano Letitia Stevens et le pianiste Bonnie Donham, originaires de Boston, interpréteront un programme varié de mélodies de Mahler, Ravel, Gounod, ainsi que des extraits de comédies musicales américaines.

Château de Crémault à Bonneuil-Matours, à 16h puis à 20h

Dimanche 18 juillet

Jeune quatuor en masterclass auprès du Quatuor Danel

Eglise de Bonneuil-Matours, à 19h

Dimanche 25 juillet

Jeune quatuor en masterclass auprès du Quatuor Danel

Abbaye de l'Etoile à Archigny, à 18h30

Dimanche 1^{er} août

Le grand pianiste d'origine russe Vitali Berzon, résidant à Freiburg en Allemagne, interprétera les tableaux d'une exposition de Moussorgski et la 6^e sonate de Prokofiev ainsi que le 2^e cahier des Images de Debussy.

Château de Crémault à Bonneuil-Matours, à 20h

Lundi 9 août

Le quatuor Cory Feye interprétera le concert de Chausson et le 2^e quatuor de Bartok.

Château de Crémault à Bonneuil-Matours, à 20h

Mercredi 11 août

Le pianiste Eric Ferrand N'Kaoua donne un concert de charité exceptionnel au profit de l'enfance déshéritée d'Ethiopie. Au programme : le tombeau de Couperin de Ravel, une création de Philippe Racine, les variations Goldberg de Jean-Sébastien Bach.

Château de Crémault à Bonneuil-Matours, à 20h

Samedi 14 août

Le pianiste Todor Petrov, fidèle ami des Claviers en Poitou, et son épouse soprano Adrian Grekova, interpréteront un programme exceptionnel de 34 mélodies russes de Dimitri Bortnjansky, Aleksander Aljabiev, Glinka et Tchaikovsky.

Château de Crémault à Bonneuil-Matours, à 20h

Dimanche 22 août

Jeune quatuor en masterclass auprès du Quatuor Danel.

Abbaye de l'Etoile à Archigny, à 18h30

Vendredi 27 août

Manolo Gonzalez et l'Ensemble Absalon, mis en spectacle par Anne Philippe, offriront un concert dans le cadre des Nuits Romanes à l'église Saint-Pierre de Bonneuil-Matours (entrée gratuite grâce au soutien de la Région Poitou-Charentes). Moment convivial à l'issue du concert sur la terrasse du château. Réservations au 05 49 85 23 83.

Eglise de Bonneuil-Matours, à 20h30

Samedi 28 août

Classes de hautbois et piano du Conservatoire de Bordeaux en masterclass auprès du Quatuor Danel

Château de Crémault à Bonneuil-Matours, à 16h

Renseignements et réservations

au 05 49 85 16 77.

Courriel : claviersenpoitou@gmail.com

Site : <http://sites.google.com/site/claviersenpoitou>.



CONCERT

« LES CHAISES MUSICALES »

Mercredi 4 août, Jean-François Zygel et le quatuor Ebène donnent un concert à 20h30 à l'église Saint-Antoine de Saint-Sauveur.

Au programme :

1^{ère} partie : quintette avec piano. Opus 34 de Brahms par le quatuor Ebène et Akiko Yamamoto (piano).

2^e partie : Jean-François Zygel au piano avec Ivan Solano à la clarinette, quatuor Ebène et Akiko Yamamoto : improvisations, extraits de Mozart, Schubert, Beethoven, Prokofiev.

Réservations à partir du 1^{er} juillet au 06 38 30 79 03.

La ferme découverte de THURÉ



Cet été, la ferme découverte propose aux familles des balades fermières dans les exploitations proches de Thuré (tous les jeudis matins, de 9h30 à 11h30) ainsi que des ateliers buissonniers pour les enfants sur des thématiques variées (tous les jeudis, de 14h à 16h) : fabrication de mangeoires à oiseaux, jardinage, recherche d'empreintes d'animaux en forêt, fabrication de pain, découverte d'un élevage d'écrevisses, initiation à la vannerie...

Renseignements et réservations à la Ferme découverte
Tél : 05 49 93 70 51 - Courriel : ferme.decouverte-thure@educagri.fr
Site : www.ferme-decouverte.com

BON À SAVOIR :

Le service Tourisme de la Communauté d'agglomération vient d'éditer plusieurs documents :

Le 4^e carnet découverte du pays châtelleraudais présente la ville de Châtellerauld sous toutes ses facettes.

A découvrir : son histoire, ses monuments, ses jardins, les personnalités liées à la ville, sa tradition de coutellerie...

Ce carnet découverte est en vente dans les offices de tourisme de la CAPC et au service Tourisme pour 2,50 euros.

Il vient compléter la collection « Art de vivre en pays châtelleraudais », « Promenades. Les rivières en pays châtelleraudais » et « Découverte du pays châtelleraudais »;

Le guide d'accueil du tourisme en pays châtelleraudais est disponible dans les offices de tourisme de la CAPC, dans les hébergements ainsi qu'au service tourisme.

LES ACTIVITÉS AU MOULIN DE CHITRÉ



Stages, ateliers, balades en bateau électrique et dans la réserve naturelle du Pinail...

le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement vous propose tout au long de l'été de nombreuses activités.

Renseignements et réservations :
Moulin de Chitré
à Vouneuil sur Vienne
Tel : 05 49 85 11 66
Courriel : cpie-seuil-du-poitou@wanadoo.fr
Site : www.ecologia-tourisme.com

Concerts d'été

Juillet / Août 21h

Scène Boulevard Blossac

Repli salle du Chillou

Gratuit

Châtellerauld

Samedi 17 juillet
SOMA



Samedi 24 juillet
OMAR PERRY



Samedi 31 juillet
DAVID MURRAY & THE GWO KA MASTERS



Samedi 7 août
SWING GADJÉ



Samedi 21 août
LES ESPOIRS DE CORONTHIE



Châtellerauld

PAYS CHÂTELLERAUDAIS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Poitou Charentes
Département participatif

www.myspace.com/concertsetechatellerauld

L'agglo à l'heure du DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais a lancé une politique ambitieuse de développement durable. Son engagement dans la démarche Cit'ergie est un des outils de cette volonté. La cellule "Développement durable" de la CAPC intervient par ailleurs à de nombreux niveaux de la gestion locale : urbanisme, gestion des déchets, économie, transports...

Interview



Evelyne Azihari,
Vice-Présidente
de la Communauté
d'Agglomération en charge
du développement durable

Le développement durable fait partie des priorités de la Communauté d'agglomération. Le Grenelle de l'Environnement nous a rappelé le rôle des collectivités locales en la matière. Leur fonctionnement contribue directement à 10 % des émissions de gaz à effet de serre nationales. Et, elles peuvent indirectement agir sur plus de 50 % des émissions : urbanisme, gestion des déchets et des eaux usées, politique de transport, politique énergétique, sensibilisation des habitants...

Pour cette raison, la CAPC a adhéré au programme Cit'Ergie. Ce label européen mis en place en France par l'ADEME fixe des

objectifs aux collectivités adhérentes et prévoient des financements pour les aider à tenir leurs engagements. La Communauté d'agglomération s'est engagée dans une stratégie globale. C'est une démarche très exigeante au cahier des charges très précis. Elle nécessite une mobilisation de toute la collectivité.

Depuis l'arrivée de notre équipe, nous avons fait de gros efforts sur les économies d'énergie en réalisant des audits et des diagnostics énergétiques sur le patrimoine de l'agglomération et des communes. Au niveau des transports, nous réfléchissons à un plan général de déplacement. L'objectif: fluidifier la circulation et développer des modes de transport alternatifs à la voiture (transports collectifs et doux...). La collectivité s'est déjà dotée de plusieurs vélos et d'un véhicule électrique. En matière de déchets, nous avons embauché trois "Ambassadrices du tri". Elles sont chargées d'inciter les Châtelleraudais à réduire leurs déchets en pensant au compostage individuel notamment. Elles interviennent ainsi régulièrement sur les lieux publics pour donner des informations sur les règles pour bien trier et composter.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Suite à un audit global du site de la Manu, la Communauté d'agglomération étudie l'installation d'une chaufferie biomasse de 2 méga watts crêtes. Celle-ci alimentera les bâtiments de la CAPC (bâtiment de l'horloge, musée auto moto vélo, école nationale du cirque...) ainsi que l'AFPA et le Service Général de l'Armement.

Gros plan sur l'équipe

UN CHIFFRE

- 30 %
d'énergie primaire
consommée par site
et

- 30 %
de gaz à effet
de serre (CO₂)

C'est l'objectif que s'est donné la cellule "Développement durable". Il nécessite la réalisation des travaux préconisés par les diagnostics énergétiques.

Actuellement les efforts réalisés par les collectivités permettent de stabiliser les dépenses énergétiques des sites alors que le prix de l'énergie continue d'augmenter.

Le développement durable est une compétence de la Communauté d'agglomération depuis un an et demi. L'agglomération peut donc conseiller les communes en matière de développement durable et de maîtrise d'énergie. Elle est une passerelle entre les acteurs du développement durable et les communes.

La cellule "Développement durable" de l'Agglomération travaille en collaboration transversale avec les autres services.

Elle est composée de 3 personnes :

Philippe Eon, chargé de mission "développement durable" et chef de projet Cit'ergie ;

Jean-Philippe Debiais, chargé de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables ;

Brahim Henni, chargé de la gestion des fluides.

La cellule "Développement durable" accueille cette année 3 stagiaires. Jérémy Dantin réalise le bilan des consommations d'énergie de la CAPC sur 2008 et 2009. Jérémy Artault diagnostique les installations techniques du centre aquatique. Quant à Emilie Maillard, elle a piloté la réalisation du livret pratique sur la construction bioclimatique.

De gauche à droite :
Philippe Eon,
Jean-Philippe Debiais,
Brahim Henni,
Jérémy Dantin,
Jérémy Artault
et Emilie Maillard.



LE LABEL CIT'ERGIE UNE DÉMARCHE ORIGINALE, UNE AGGLO ENGAGÉE

Depuis 2007, le label Cit'ergie récompense les collectivités qui s'engagent dans un processus de pilotage d'une politique énergétique durable et ambitieuse. 87 actions sont identifiées en tout domaine : urbanisme, transports, patrimoine... Des points sont attribués par action afin d'être labellisé Cit'Ergie. Le 3 février dernier, une réunion de lancement a été animée par Aurélie Duprié, Conseillère de Cit'ergie. Un état des lieux finalisé en mars dernier a permis de fixer les objectifs à atteindre et d'élaborer les actions correspondantes.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

À l'issue de la première année du programme d'actions, si la CAPC peut justifier d'au moins 50 % des actions réalisées, elle pourra prétendre à la labellisation Cit'ergie. Si elle n'atteint pas ce seuil, elle pourra tout de même obtenir la reconnaissance CAP Cit'ergie. Elle aura ensuite 4 ans pour obtenir le label Cit'ergie. Le label est ensuite valable 4 ans au bout desquels un nouvel audit est nécessaire pour son maintien.



SENILLÉ : une chaudière biomasse chauffera la Mairie, l'école et la cantine.



MOULIN DE CHITRÉ : une centrale photovoltaïque va être installée.

Des audits énergétiques sur le patrimoine communal

Un audit énergétique est une analyse globale de toutes les consommations d'énergie et d'eau potable d'une commune (patrimoine, éclairage public).

Il permet de :

- cibler les pôles sur lesquels il faut agir,
- déterminer les bâtiments sur lesquels un diagnostic énergétique détaillé est à réaliser.

D'ores et déjà, la CAPC a réalisé un audit énergétique sur l'ensemble du patrimoine des communes suivantes : Châtelleraut, Naintré, Vouneuil-sur-Vienne et Senillé. Celui d'Availles est en cours et celui de Colombiers est programmé.

L'OBJECTIF Aider les communes à mieux connaître leurs consommations énergétiques pour faire les bons investissements pour les maîtriser.

A NOTER Les communes de moins de 10 000 habitants qui réalisent cet audit peuvent répondre à l'appel à projet régional pour être aidées financièrement dans leurs investissements.

Suite à l'accompagnement par la cellule "Développement durable" de la CAPC, la commune de Vouneuil-sur-Vienne pense s'engager dans ce cadre. Les travaux devront être réalisés dans les deux ans à venir pour bénéficier des subventions régionales.

Cet été, la commune de Senillé sera aidée par la cellule "Développement durable" pour installer une chaudière biomasse aux granulés de bois et chauffer ainsi la Mairie, l'école et la cantine.

La commune de Naintré se servira de l'audit pour mieux cibler les travaux de maîtrise de l'énergie et de mise en place d'énergies renouvelables.

Des diagnostics énergétiques et des travaux sur le patrimoine de l'Agglo et des communes

Le diagnostic énergétique est une analyse détaillée des données d'un bâtiment (bilan thermique, analyse de factures, fonctionnement et utilisation des installations techniques, etc...) pour identifier le potentiel de diminution des consommations d'énergies.

La CAPC agit sur son propre patrimoine mais accompagne aussi les communes à mieux cibler leurs investissements.

Deux campagnes ont été menées sur les bâtiments de la Communauté d'agglomération.



2008 : salle Omnisports, Anglarde, Chillou, Musée Auto Moto Vélo, bâtiment de l'Horloge;

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES : OÙ ?

2009 : Espace Raseteau, Ecole Nationale du Cirque, Complexe sportif de Naintré, Moulin de Chitré, Ecole d'Arts Plastiques.

L'Agglomération a ainsi pu fixer des priorités sur les investissements à réaliser.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Suite aux diagnostics, en 2010, des travaux seront réalisés dans la salle Omnisports (isolation par l'extérieur), au Chillou et au Moulin de Chitré. Une chaudière biomasse (à granulés de bois) et une centrale photovoltaïque de 100 m² vont être installées au moulin de Chitré. La chaudière biomasse chauffera tous les bâtiments du site. Quant à la centrale photovoltaïque, sa production d'électricité sera vendue à EDF.

Gestion des déchets : 3 ambassadrices du tri sont là pour vous aider !

Défilé de clôture du 20 mai :
une mariée dans son habit recyclé



Les Ambassadrices ont animé un projet pédagogique auprès des écoles primaires de la CAPC.

Pour améliorer la collecte sélective sur le bassin châtelleraudais, la Communauté d'agglomération souhaite sensibiliser les habitants avec comme message : "Pourquoi ne pas trier ses déchets !".

Un journal intitulé "1000 et 1 Pactes" (bisannuel) a été distribué à tous les habitants de la CAPC pour informer et donner de petits conseils pratiques.

L'Agglo a par ailleurs recruté 3 ambassadrices du tri chargées d'expliquer le tri sélectif aux habitants. Elles se déplacent régulièrement pour rappeler les consignes de tri.

Cette année, les Ambassadrices ont animé un projet pédagogique "La fourmi au top de la récup" auprès des écoles primaires de la CAPC. L'objectif : sensibiliser les écoliers au tri des déchets à la maison, expliquer leur voyage vers une seconde vie et la nécessité de les réduire en adoptant de nouvelles habitudes. Fil conducteur de l'opération : la confection de tenues vestimentaires à partir de matériaux de récupération. A l'issue de ces ateliers, la visite d'un site de traitement des déchets a été organisée. Point d'orgue du projet : le 20 mai dernier, une fête de clôture a rassemblé l'ensemble des jeunes créateurs en herbe pour un défilé de mode.

Le projet pédagogique (2010 / 2011) est, en grande partie, consacré au compostage individuel.

La CAPC fait, par ailleurs, la promotion du compostage en proposant régulièrement la vente de composteurs. Elle a mis en place au Moulin de Chitré une placette dédiée au compostage. Cet endroit pédagogique est constitué de composteurs et de panneaux informatifs sur le compostage individuel.



Placette de compostage

BON À SAVOIR

Tout déchet non recyclable mis dans le sac jaune suit alors un circuit qui ne lui est pas destiné et génère des surcoûts de traitement pour la collectivité... et donc pour les citoyens ! Pour éviter ces erreurs, le service Gestion des déchets de la CAPC a créé une règlette pratique. Le principe : elle fournit une liste exhaustive de déchets et indique où les déposer (sac noir, sac jaune, conteneur à verre ou à journaux, déchèterie, magasins, composteur). Si vous ne l'avez pas déjà reçue, vous pouvez vous la procurer auprès du service Gestion des déchets.

Contact :  **0800 835 821**

S'ils observent la présence de déchets non recyclables dans les sacs jaunes, les rippeurs peuvent laisser le sac en y apposant un autocollant de refus de collecte.

À NOTER SUR VOS AGENDAS :

Prochaines ventes de composteurs :
les 1^{er} juillet (de 8h à 13h),
3 août (de 13h30 à 18h) et
3 septembre (de 8h à 13h)
au 208, rue d'Antran à Châtellerault.

Réservation obligatoire en appelant
le numéro vert : **0800 835 821**



La Communauté d'agglomération accompagne les communes sur leur choix d'aménagement du territoire.

A ce titre, elle vient d'éditer une plaquette à l'attention des particuliers qui souhaitent faire construire.

L'OBJECTIF :

les conseiller pour optimiser l'implantation de leur maison et réaliser, par là-même, des économies d'énergie sur le chauffage.

Cette brochure est distribuée dans chaque commune de l'agglomération et au service Urbanisme de la ville de Châtellerault.

Transports : moins de CO₂, c'est mieux !

Favoriser le co-voiturage, les déplacements en transports collectifs ou doux (vélos, marche à pied)...
C'est l'objectif de l'agglomération.

La CAPC a déjà investi dans l'achat de vélos et de véhicules électriques.

La CAPC a aussi mis en place, en partenariat avec la Région Poitou-Charentes et les Départements de la Vienne et des Deux Sèvres, un site Internet www.covoiturage.poitou-charentes.fr. Il propose un service gratuit de co-voiturage aux usagers. Vous pouvez l'utiliser pour aller travailler, faire vos courses... tout cela en toute convivialité et pour l'environnement !

Plus largement, la CAPC réfléchit à la mise en place d'une politique générale de déplacements. Elle a commandé un audit sur le réseau de transports des TAC (Transports de l'Agglomération Châtelleraudaïse) pour optimiser les lignes.



A NOTER

les 24 bus de l'agglomération châtelleraudaïse, qui circulent sur les 12 communes, roulent tous au diester. La société KEOLIS qui les exploite a reçu le Label Vert. Quatre bus ont été équipés de rampes pour les personnes à mobilité réduite. Depuis cette année, les nouveaux bus commandés sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, une étude est en cours pour optimiser le stationnement et dégager des axes pour les pistes cyclables.



Économie : la venue d'éco-entreprises sur le territoire de l'agglomération



La Communauté d'agglomération travaille pour attirer des entreprises en pointe en termes de développement durable :

sur la zone René Monory, par exemple, l'entreprise Solairedirect va construire ses nouveaux locaux. Elle exploitera une usine de panneaux photovoltaïques.

Le fonds Vivendi aide à créer 200 emplois

Mis en place en début d'année, le fonds Vivendi vise à créer 670 emplois sur trois ans au sein de la CAPC, du Loudunais et sur la zone du Futuroscope. Les premières aides ont été attribuées.

200

...c'est le nombre d'emplois sur 3 ans qui vont être créés par les entreprises qui ont d'ores et déjà été éligibles au fonds Vivendi.

Batisol et Techni Affûtage Production (voir encadrés) ont été les deux premières entreprises du bassin châtelleraudais à être éligibles au fonds Vivendi. Ce fonds de revitalisation de 4,5 millions d'euros vise à faciliter la création de 670 emplois en 3 ans sur l'ensemble des bassins châtelleraudais et Loudunais et de la



Le cabinet Géris en réunion de travail

zone du Futuroscope. Le cabinet Géris, groupe Thalès, coordonne l'utilisation de ce fonds. Spécialisé dans la reconversion industrielle, ce cabinet s'est installé en janvier rue Bernard Palissy.

Le 31 mai dernier, le comité de pilotage, constitué de représentants de l'État, de l'Agglo et de financeurs

privés, a retenu 3 nouveaux dossiers sur le bassin châtelleraudais :

- l'entreprise ABC (Appareillages et Bancs hydrauliques Châtelleraudais) spécialisée dans l'aéronautique,
- la société Mécafi qui travaille dans le même secteur et
- Eco & Mobilité, spécialisée dans la fabrication de véhicules électriques.

Batisol Rénovation Énergétique, un nouveau concept créateur d'emplois



Le 1^{er} mai dernier, l'entreprise Batisol Rénovation Énergétique a vu le jour à Châtelleraut sous l'enseigne Renover. Appartenant au Groupe Batisol, elle est spécialisée dans la rénovation énergétique des habitations. Elle propose aux propriétaires immobiliers un diagnostic énergétique. L'objectif : limiter les consommations d'énergies de l'habitation grâce à l'isolation, au remplacement des menuiseries ou des systèmes de chauffage... Une des particularités de cette entreprise : elle gère l'ensemble du dossier d'amélioration de la maison, financements compris. Batisol Rénovation Énergétique a été la pre-

mière société à être éligible au fonds Vivendi. « Nous allons créer une dizaine d'emplois directs et de nombreux autres indirects puisque nous sous-traitons les travaux à des entreprises locales », explique Michel Droin, Pdg du Groupe Batisol.



M. Droin PDG et M. Chatillon gérant de Renover

TAP, des projets de développement



Autre entreprise éligible au fonds Vivendi : la société TAP (Techni Affûtage Production). Implantée sur la zone du Sanital à Châtelleraut depuis 1980, elle emploie aujourd'hui 16 personnes. Elle est spécialisée dans la fabrication d'outils tranchants pour l'industrie automobile, l'aéronautique, la plasturgie ou encore les entreprises du bois. Elle conçoit notamment des outils à graver. Janny Bourumeau, gérant de la société, a souhaité partir à la conquête d'un nouveau marché : le gravage par rayage (stylet permettant de rayer une matière). Pour mener à

bien ce projet, il prévoit d'embaucher 5 nouveaux salariés sur trois ans.



J. Bourumeau, gérant de TAP

Zone René Monory : du nouveau pour les créateurs d'entreprises

Le projet de construction d'une pépinière-hôtel d'entreprises sur la zone René Monory prend forme. Un bâtiment de 1 500 m² sort de terre cet été !

Le développement de la première tranche de la zone d'activité René Monory (11 hectares), à l'entrée nord de Châtellerault, prend une nouvelle dimension dès cet été. La première pierre de la future pépinière d'entreprises y sera posée ! Un bâtiment de 1 500 m² installé sur un terrain de 5 000 m². Deux parties composeront l'édifice. La première accueillera uniquement des activités du secteur tertiaire et sera fragmentée en 10 bureaux de taille variable et modulable. À cela, il faut ajouter des services en commun : salle de réunion, service de reprographie...

La seconde partie du bâtiment sera dédiée à des PME/PMI et à de l'artisanat de production. Il se compo-

sera de six ateliers d'environ 150 m² chacun avec bureaux et vestiaires. Une cafétéria servira de pont entre les deux structures. « *Nous visons notamment des PME, des sociétés spécialisées dans le service aux entreprises et dans l'artisanat de production. Au total, nous devrions accueillir une douzaine de sociétés avec une capacité maximale de 16* », explique Jean-Pierre Abelin, Président de la CAPC.

Ouverture l'année prochaine

Un des points remarquables de cette création de 2,1 millions d'euros : l'effort porte sur l'environnement et les réductions énergétiques. Le bâtiment répond aux nouvelles normes

basses consommations, grâce, notamment à une isolation performante et à une prégnance de la lumière naturelle. Parallèlement, des panneaux photovoltaïques seront posés sur la toiture de l'atelier. Un système de production d'énergie qui s'accordera bien dans le paysage puisque la pépinière d'entreprises se situera à proximité de la société Solaire Direct, spécialiste des installations photovoltaïques.

Dans ce dossier, la SEP est assistant maîtrise d'ouvrage et les cabinets d'architectes de la Vienne Aire-Hossin assurent la maîtrise d'œuvre. La livraison du bâtiment est prévue pour le premier trimestre 2011.

Du nouveau du côté de Solairedirect



En novembre dernier, après des semaines d'échanges avec la Ville et l'agglo, nous vous annonçons que le PDG de Solairedirect, entreprise de photovoltaïque, avait décidé de s'implanter sur la zone René Monory. À la clé : 80 à 100 emplois créés.

La société Solairedirect balaie l'ensemble de la chaîne du photovoltaïque, de la fabrication des modules à leur installation en passant par leur financement.

Aujourd'hui, nous pouvons vous dire que le permis de construire sera déposé au début de l'été pour une ouverture fin du 1^{er} semestre 2011.

Délipapier : 150 emplois directs, 150 emplois indirects



60 000 m² de bâtiments, 120 millions d'euros d'investissement... le projet est immense ! L'entreprise Délipapier, spécialisée dans la fabrication de papier sanitaire, va s'implanter sur la commune d'Ingrandes. Début des travaux : mars prochain. Livraison prévue : novembre 2011. L'arrivée de cette entreprise est une bonne nouvelle pour le bassin d'emplois châtelleraudais puisque sont prévus 150 emplois directs et 150 emplois indirects.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté d'agglomération de Châtellerault a adopté un Schéma local d'aménagement numérique. L'idée : desservir en internet haut et très haut débit tout le territoire et notamment les zones d'activités économiques.

Le projet de la pépinière d'entreprises



Du producteur au consommateur

La vente directe connaît de plus en plus d'adeptes. Ces circuits courts sont une alternative permettant de faire vivre les producteurs. C'est aussi un gage de qualité et une source d'économie pour les consommateurs. Exemples à Vouneuil-sur-Vienne et à Châtellerauld.

Producteurs de fruits aux Vergers des Savoies, à Vouneuil-sur-Vienne, Emmanuel et Isabelle Fournier pratiquent la vente directe toute l'année. « Notre clientèle est très variée. Pour les pommes, les acheteurs viennent surtout des alentours. Il en est autrement avec nos fruits d'été. Les consommateurs sont alors issus de partout, y compris d'autres départements. » De fin juin à la mi-août, on se bouscule aux Savoies pour acheter les abricots produits sur place. Les différentes variétés de ces succulents fruits valent le déplacement et offrent un vrai feu d'artifice de saveurs. « Nous produisons environ 50 tonnes d'abricots. Nous préférons offrir la meilleure qualité à nos clients plutôt que la quantité. C'est une des exigences de la vente directe. Il faut aussi s'adapter aux besoins de la clientèle. En juillet, le magasin est ouvert non-stop de 9h à 19h les jeudis, vendredis et samedis (1). En septembre prochain, nous proposerons également le self cueillette des pommes. Très en vogue chez les producteurs, il attire une clientèle plus familiale avec des tarifs autour de 0,75 € le kilo. » À la boutique du Verger on trouve aussi des produits fermiers, du jus de pomme au miel en passant par le pétillant de raisins. Des délices à consommer sans modération.

(1) 9h - 12h et 14h30 — 19h du lundi au mercredi.

SARL Fournier - Les Savoies
86210 Vouneuil-sur-Vienne
05 49 85 10 33.



À la sortie de Châtellerauld, sur la route de La Roche Posay, l'élevage charolais des Trois Cheminées est tenu par Philippe Memeteau. À 44 ans, c'est un des rares éleveurs bovins encore en activité dans le Pays Châtelleraudais. Il pratique la vente directe depuis 2002. L'initiative connaît le succès dès le départ. « Une bonne partie de notre clientèle est fidèle depuis 8 ans. Ils sont près de 300 aujourd'hui à acheter notre viande. Nous faisons du bœuf toute l'année, et du veau au premier trimestre. Au-delà de la recherche de qualité, la vente directe me permet de mieux valoriser les bêtes. L'enjeu économique est important. Sur la quarantaine de bêtes qui partent à l'abattoir tous les ans, j'en vends une douzaine en direct. Ça représente un revenu supplémentaire de 6000 € par an. Vu les conditions actuelles, ça compte énormément ! ». Les commandes se font par

téléphone ou mail. La distribution se déroule sur l'exploitation, une fois par mois, le premier ou le troisième vendredi, à partir de 18h. (1)

« Nous faisons également un peu de vente au détail. Nous proposons le filet en tournedos ou en rôti à 30 € le kilo. À la rentrée, je vais aussi proposer des colis de viande halal une fois par trimestre. »

(1) COLIS :

Découvertes : 3 kg, de 32 à 34 €. Assortiments : 6 ou 12 kg, de 62 à 126 €. Premier choix : 6 kg, 93 €.

Les jardins de la Frolle

Située à deux pas du château de Touffou, à Bonnes, l'exploitation de la famille Beneteau fait de la vente directe de fruits de saison.

« De la fraise à la framboise, en passant par les prunes, nous proposons tout ce qui peut pousser dans la région, précisent les producteurs. Il est également possible de récolter soi-même à petit prix. Il faut au préalable s'inscrire sur notre site Internet. Nous prévenons ensuite des dates des cueillettes. Nos tarifs sont dégressifs en fonction des quantités achetées. »

Magasin ouvert du lundi au samedi,
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.
86 300 Bonnes - 05 49 56 42 78
www.lesjardinsdelafrolle.fr

Élevage charolais des Trois Cheminées
86100 Châtellerauld - 05 49 90 21 28.
<http://monsieorange.fr/memeteauph>

Châtelleraut / Kaya : bientôt 35 ans d'amitié

Depuis 1976, la ville de Châtelleraut est jumelée avec la ville de Kaya au Burkina Faso. L'occasion de faire le point sur la coopération aujourd'hui.



L'association a financé la réparation d'un forage en panne depuis de nombreuses années.

La coopération décentralisée établit une relation directe entre des collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et agglomérations) et étrangères. La ville de Châtelleraut et la Communauté d'agglomération travaillent main dans la main avec l'association Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération pour contribuer à un développement solidaire et durable à Kaya et fournir un appui à la commune et à ses habitants. La ville de Châtelleraut aide directement la commune de Kaya (formation des agents, mise en place de services, études...).

Quelques exemples concrets d'interventions réalisées :

- plan d'adressage, panneautage ;
- réduction de la fracture numérique par la mise en place du haut débit par voie satellite au centre multimédia ainsi qu'à la Mairie.

L'association Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération intervient en lien avec le comité de jumelage de Kaya pour soutenir le développement rural des 71 villages rattachés à la commune de Kaya : introduction de l'agriculture mécanisée, formation des populations rurales, électrification des établissements scolaires par des panneaux solaires, alphabétisation, accompagnement des victimes du Sida et de leurs familles... À la demande du Maire de Kaya, elle concentre ses interventions sur un village test.

Un plan triennal (2010/2012) définit précisément les modalités de cette coopération.

Projet 2010/2012

La ville de Châtelleraut et la CAPC se sont engagées dans un grand programme de gestion de l'eau et d'assainissement. Objectif : offrir aux familles un point d'eau potable à moins d'un kilomètre de leur domicile. Ce projet est mis en œuvre en concertation avec plusieurs jumelages tripartites franco-germano-burkinabè. La ville de Châtelleraut, appuyée par la CAPC, est chef de file national de ce projet. Il est soutenu par divers partenaires financiers : SIVEER, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Étrangères... L'Union Européenne et l'Agence du bassin Loire Bretagne sont sollicitées. Ce programme pilote permettra à la

ville de Kaya :

- de bénéficier d'importants investissements : création de puits et forages équipés, de latrines collectives...
- de renforcer ses capacités à mener des projets locaux : formation d'élus et de techniciens...

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est grâce à la loi du 9 février 2005 (loi Oudin/Santini) que la ville de Châtelleraut et la CAPC ont pu s'engager dans ce programme de gestion de l'eau et d'assainissement. En effet, cette loi permet aux collectivités locales de consacrer jusqu'à 1 % du budget de leurs services d'eau et d'assainissement à des actions de coopération internationale. La Communauté d'agglomération a ainsi décidé de consacrer 0,5 % de son budget assainissement à des actions en direction de Kaya. L'objectif financier : mobiliser 16 000 euros par an jusqu'à l'horizon 2015. L'impact sur la facture du consommateur est minime : il sera seulement de 81 centimes par an pour une facture moyenne d'assainissement par abonné en pays châtelleraudais de 161 euros.



Ancien théâtre : feu vert pour la réhabilitation

Le 3 mai dernier, le cabinet Clé Millet International, associé à l'architecte en chef des monuments historiques, Arnaud de Saint Jouan, a été désigné comme maître d'œuvre pour la restauration de l'Ancien Théâtre. Classé Monument Historique depuis 2009, l'Ancien Théâtre sera restauré scrupuleusement à l'identique de son état au XIX^e siècle, y compris le péristyle et le foyer de la Redoute. La scénographie sera

renovée dans le respect de son caractère exceptionnel et permettra la diffusion de spectacles musicaux et théâtraux. Une exposition de la scénographie

historique de l'Ancien Théâtre permettra la découverte patrimoniale du lieu. Quant à l'aménagement des extérieurs, un effort sera réalisé pour respecter les gabarits et les matériaux et l'intégrer dans le paysage urbain.

Le calendrier des travaux est le suivant :

- de mai 2010 à avril 2011 : études techniques et dossier administratif, démontage des décors,
- avril 2011 : appel d'offres,
- octobre 2011 : démarrage des travaux,
- septembre 2013 : réouverture du théâtre.

Le budget estimatif des travaux est de 3 592 000 euros hors taxes.

Pour financer sa restauration, la Communauté d'agglomération compte sur le mécénat privé et la souscription populaire. Cette der-

nière sera lancée lors des journées européennes du patrimoine, les 18 et 19 septembre prochains. Elle durera un an. L'objectif : obtenir 120 000 euros de collecte pour pouvoir prétendre au soutien de la Fondation du Patrimoine. Cette souscription servira à financer la restauration de la passementerie, des appliques, des mobiliers ainsi que des dorures et des décors. Le reste du financement sera constitué par des subventions de l'État, de la Région et du Département.

FINANCEMENT



Le centre d'art contemporain ouvre ses portes



Le 26 juin dernier, la collectivité a signé une convention de 4 ans avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) installant le Centre d'art contemporain de Châtelleraut (dénommé "les ateliers de l'imprimé"). L'école d'arts plastiques compte désormais 3 départements : Enseignement, Artothèque

et le nouveau Centre d'art contemporain. L'objectif : valoriser le travail de l'école d'arts plastiques qui accueille de nombreux artistes depuis 20 ans. Le dernier en date : Jacques Villeglé. Ce plasticien nouveau réaliste a réalisé la plaque d'entrée de l'école et un bas-relief monumental de l'alphabet socio-politique apposé sur un de ses murs. Résidences de création, expositions, rencontres avec les artistes, ateliers avec les scolaires, workshop... l'Ecole d'arts plastiques de Châtelleraut va bénéficier d'un rayonnement national, voir européen, en s'inscrivant dans les réseaux spécialisés des centres d'art contemporain. La première exposition de ce Centre sera consacrée à Barthélémy Toguo (galerie de

l'Ancien Collège) et à Barry Flanagan (la Vitrine). Elle aura lieu du 12 juin au 26 août.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'artothèque est ouverte au public et fonctionne comme un prêt de livre en bibliothèque. Les particuliers peuvent ainsi, pour un temps donné, emprunter des oeuvres à leur domicile.

Ecole d'Arts Plastiques
12, rue de la Taupanne
à Châtelleraut.
Tél. 05 49 93 03 12

La galerie de l'école d'arts plastiques et la vitrine sont ouvertes au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Sur rendez-vous à d'autres horaires. Sauf jours fériés.



Bibliothèques de la CAPC : le réseau s'étoffe !

La CAPC compte actuellement 9 bibliothèques dont 3 à Châtelleraut. Le projet de création d'une bibliothèque à Cenon complètera le réseau. La bibliothèque de Thuré va s'agrandir et celle de Naintré déménagera dans de nouveaux locaux plus spacieux. À Châtelleraut, la bibliothèque Rouault, située dans le quartier d'Ozon, vient d'être rénovée. C'est une structure importante : elle reçoit entre 16 000 et 17 000 visites par an !

Le château des histoires et les halles des savoirs

Une étude est en cours concernant la bibliothèque du Château. Il est prévu un réaménagement complet de son espace avec une extension au 1^{er} étage des Halles. Les deux espaces (Château et Halles) seront complémentaires : le château accueillera tout ce qui touche à la fiction et les halles, la documentation. Ces deux lieux constitueront ensemble la bibliothèque médiathèque de Châtelleraut centre.

À noter : l'extension du réseau des bibliothèques s'appuie sur un schéma local numérique. Il s'agit d'optimiser les accès au haut débit en reliant par la fibre optique les bibliothèques de Châtelleraut, Naintré, Cenon et Avoilles. Cette démarche est primordiale pour permettre la numérisation des collections, la création d'espaces de connexion WIFI, les acquisitions numériques (abonnements, achats). D'ores et déjà, les lecteurs peuvent consulter de plus en plus d'abonne-

ments en ligne (Encyclopédie Universalis, documents juridiques, presse régionale et nationale).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le réseau des bibliothèques de la CAPC reçoit jusqu'à 120 000 visites par an. Il compte 10 000 lecteurs inscrits et 270 000 prêts par an.



Bibliothèque du Château



Bibliothèque d'Avoilles



Bibliothèque d'Ozon



Bibliothèque d'Archigny

Une patinoire olympique

La patinoire située à la Manu date de 1968. Elle souffre de nombreux dysfonctionnements (production de froid, isolation thermique, sanitaires et vestiaires vétustes). Sa piste de glace, de 16 x 32 mètres, ne peut pas accueillir les compétitions de patinage artistique ou de hockey sur glace. Les élus de la Communauté d'agglomération ont donc décidé de faire construire une nouvelle patinoire au sud du centre aquatique. Ils recherchent actuellement le maître d'œuvre. Bénéficiant d'une piste de 56 x 26 mètres, cette patinoire flambant neuve permettra un meilleur accueil des scolaires (deux classes simultanément), mais aussi et surtout, l'accueil de compétitions de patinage artistique et de hockey sur glace. Une tribune sera installée pour recevoir environ 300 spectateurs assis. Les vestiaires et les sanitaires seront aux normes. La patinoire bénéficiera d'un lieu d'accueil et d'un espace convivial, d'une zone administrative, d'une salle de déchaussage et de locaux annexes (infirmerie, local de stockage du matériel). Les personnes à mobilité réduite pourront y avoir accès grâce à l'acquisition d'un matériel adapté.

À noter : la chaleur dégagée par les pompes de la patinoire servira à réchauffer les bassins du centre aquatique. Des économies d'énergie en perspective !



L'emplacement de la future patinoire



Le plan de financement :

Conseil Général : 585 000 euros,
Centre National du Développement du Sport (CNDS) : 500 000 euros,
Communauté d'agglomération : 2 115 000 euros.
Coût de l'opération : 3 200 000 euros hors taxes.



Les journées européennes du patrimoine

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010.

Châtelleraut



Ancien Théâtre et esplanade François Mitterrand

Lancement de la souscription publique pour la restauration de l'Ancien Théâtre. À cette occasion, des visites guidées de l'Ancien Théâtre auront lieu le samedi et le dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Lâcher de ballons, samedi à 16h.

Le dimanche, dans l'après-midi, des animations diverses seront proposées par les associations culturelles de la ville et de l'agglomération sur l'esplanade François Mitterrand: théâtre, musique, danse, cirque, jeux anciens, etc.

Contact : 05 49 20 20 91



Site de la Manufacture

Deux expositions auront lieu sur le site :

La première, intitulée "Châtelleraut à l'heure russe", se tiendra à la Salle pédagogique du musée Auto Moto

Vélo. Elle sera visible jusqu'au 10 octobre. Elle retracera l'histoire de la présence russe à Châtelleraut.

À noter : durant les deux jours, les collections du musée Auto Moto Vélo seront en accès libre.

La seconde exposition aura lieu dans le bâtiment 208 (situé à côté du musée). Elle sera réalisée par l'École d'arts plastiques sur la cloche russe offerte par le Tsar à Châtelleraut. Vous pourrez également découvrir le salon de thé et le restaurant russe.

Ouverture : samedi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Contact : 05 49 21 03 46

École d'arts plastiques

Visites commentées de l'école de 14h30 à 18h : ses activités, ses expositions... autant de liens entre patrimoine et création contemporaine. Interludes musicaux et jeu de piste autour de l'œuvre de Jacques Villeglé.

Contact : 05 49 93 03 12

École nationale du cirque

Portes ouvertes de l'école, dimanche de 14h à 18h. Parcours photographique et spectacle par les élèves de l'école.

Contact : 05 49 85 81 81

Balade aux lampions

Visite nocturne du patrimoine châtelleraudais par l'Office de tourisme, samedi et dimanche à 20h30. Avec dégustation. Tarif exceptionnel : 1 euro.

Contact : 05 49 21 05 47

Et aussi à Châtelleraut

Animations, expositions, visites commentées sur différents sites :

- Tours Nord et Sud du Pont Henri IV,

- Bibliothèque du château (visites commentées, ouverture samedi de 9h à 17h),

- Hôtel des Sybilles (visites guidées samedi et dimanche de 14h30 à 17h30 avec interludes musicaux),

- Églises Saint-Jean l'Évangéliste (exposition sur le Chanoine de Villeneuve et visites de la cloche russe), Saint-Jean-Baptiste (visites du carillon, 1er carillon classé en France), Saint-Jacques (samedi et dimanche en accès libre),

- Chapelle des Templiers de la Commanderie d'Ozon (visites commentées samedi et dimanche de 14h à 18h et ensemble vocal du Bois d'Amour avec la lecture de poèmes de Rainer Maria Rilke samedi après-midi),

- Centre des Archives et de l'Armement (visites commentées des locaux samedi et dimanche après-midi, exposition de trésors d'archives sur le thème de l'artisanat, lectures d'archives),

- Hôtel Sully (animation musicale).

Contact : 05 49 20 20 91

Archigny

Fêtes et jeux dans le Châtelleraudais

Cette exposition présente des photographies inédites rassemblées par le groupe de recherche du Centre Châtelleraudais d'Histoire et d'Archives (CCHA). Elle se tiendra à la ferme acadienne n°6.

Contact : 05 49 93 64 16

ou 05 49 20 30 08

Cenon-sur-Vienne

Exposition de peinture

La salle du Chai accueillera, samedi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h, 4 artistes du pays châtelleraudais.

Contact : 06 87 77 35 85

Vouneuil-sur-Vienne

Moulin de Chitré

Un accueil privilégié vous attend, de 14h30 à 18h, pour visiter le moulin, avec pour thème cette année "Les grands hommes".

Tarif exceptionnel : 1 euro.

Contact : 05 49 85 11 66



Les plaisirs de l'eau

Plages et baignades au Lac de la Forêt, au Parc de Crémault, au Parc de Saint Cyr... plongeons dans la piscine de Châtelleraut. Il n'y a pas que la mer pour profiter de l'onde bleue ! Le Pays châtelleraudais et sa région ont la chance d'être bien pourvus en espaces aménagés en bordures de lacs, étangs et rivières... A découvrir absolument !



Le lac de la Forêt à Châtelleraut

Le Lac de la Forêt est, avec la Vienne, l'un des plus beaux bijoux de Châtelleraut. Cet été, il accueille les jeunes pour l'opération Visa Vacances. La plage s'offre aux familles ! Du 5 juillet au 20 août, elle sera ouverte tous les jours (dimanche compris) de 14h à 18h. Au programme : transats, parasols, bronzage sur le sable fin, mais aussi baignades, jeux de ballon et de boules sur les espaces verts, emprunts de livres à la bibliothèque présente sur les lieux... Les trois derniers mercredis de juillet et les deux premiers du mois d'août, un goûter concert aura lieu de 17h à 19h avec la participation des groupes présélectionnés au Tremplin Jeunes Talents dont la finale aura lieu en novembre. Pour fêter l'ouverture de la plage, une projection en plein air du film "Looking for Eric" de Ken Loach est prévue lundi 5 juillet à 22h. Au programme : buvette et barbecue ! Accès gratuit

CONTACT :

Visa Vacances : 05 49 21 32 03

Bon à savoir :

La ligne 100 du Conseil général desservira le parc de Saint Cyr tous les jours du 3 juillet au 1^{er} septembre. Les scolaires munis de leur carte d'abonnement bénéficieront d'un tarif préférentiel sur la ligne avec une entrée gratuite au parc (sur présentation du ticket Lignes en Vienne).
Départ de Châtelleraut à 10h30, arrivée à Saint-Cyr à 11h
Retour de Saint-Cyr à 17h30, arrivée à Châtelleraut à 18h.



Le parc de Crémault à Bonneuil-Matours

Situé sur les rives de la Vienne, le site est agréable et verdoyant. Labellisé "station verte", il offre de nombreuses activités : une plage surveillée, un mini golf entièrement rénové, deux terrains de pétanque aux normes officielles nationales, un beach-volley, un skate-park, des zones de pêche. Des balades en canoé sont possibles avec les kayaks de la "Fourmy". Le bar-restaurant, baptisé "Chez Lilou" propose une carte de salades, omelettes, sandwiches, galettes et desserts. Au cours de l'été, les restaurateurs organiseront des soirées à thème, des concerts et la retransmission des grands événements sportifs sur écran géant comme la coupe du Monde de football ou le tour de France. Accès gratuit

CONTACT :

Tel : 05 49 85 20 47
www.bonneuil-matours.com



Le parc de Saint-Cyr

Situé en dehors du territoire de la Communauté d'agglomération, le Parc de Saint Cyr est à deux pas de Châtelleraut. Il propose de nombreuses activités nautiques ou naturelles à des conditions très avantageuses : un parc de 300 hectares, un lac, une plage surveillée, un golf, un restaurant, une brasserie, un terrain multisports, une aire de pique-nique. Randonnées autour du lac, aire de jeux, pêche, pétanque, toboggan aquatique sont également au programme. Parmi les activités payantes : pédalos, canoës kayaks, VTT, transats, hamacs, tir à l'arc, catamarans... Ce parc, créé en 1986, est géré par trois communautés de communes : le Pays châtelleraudais, la Communauté de communes du Val Vert du Clain et la Communauté d'agglomération de Poitiers. Il fait partie des plus beaux espaces naturels de la Vienne.

Ouvert toute l'année en accès libre excepté du 1^{er} juin au 31 août.

Adultes : 3 euros; étudiants et demandeurs d'emploi : 2,50 euros, enfants de moins de 12 ans : 2 euros.

CONTACT :

Tel : 05 49 62 57 22
www.parcdesaintcyr.com



La piscine de Châtelleraut

Du lundi 28 juin au dimanche 29 août inclus, la piscine de Châtelleraut passe aux heures d'été. A noter dans vos agendas :

Le lundi, mercredi et jeudi, ouverture de 10h à 20h;

Le mardi, vendredi et samedi, ouverture de 10h à 22h;

Le dimanche et les jours fériés, ouverture de 9h à 18h.

Depuis le 28 juin, la piscine propose de nouveaux tarifs : tarifs adultes (ticket moins d'une heure 2,35 euros, ticket illimité 3,85 euros), tarifs enfants (2,05 et 2,90 euros), tarif réduit (2,05 et 2,60 euros).

La nouveauté de cette année : la piscine a mis en place **un tarif spécial été du 28 juin au 29 août pour une durée illimitée** : tarif adultes de 3,40 euros, tarif enfants et réduit de 2,50 euros.

CONTACT :

Centre aquatique
13, rue Aimé Rasseteau
Tel : 05 49 21 14 83

Les autres bons plans des TAC

- Le mini port de Cenon :
1/2 heure offerte pour 1h de location achetée
- Visite guidée du patrimoine architectural châtelleraudais :
tous les vendredis à 11h, départ de l'office de tourisme.



Bienvenue sur Well'Com Sport

Patrice Drevet et Frédérick Gersal, deux des chroniqueurs de Well'Com Sport, lors de la soirée de lancement



Le CRITT s'agrandit !

La CAPC, propriétaire des locaux du CRITT Sport Loisirs, a récemment voté les fonds pour un agrandissement du site de plus de 350 m². Une opération qui verra vraisemblablement le jour à la rentrée 2011. Cette extension comprendra un local indépendant de près de 160 m² spécifiquement dédié à Well'Com Sport avec notamment une régie et un studio.

Depuis le 1^{er} juin, la web TV Well'Com Sport diffuse ses programmes sur Internet. Entièrement conçu et géré par l'équipe du CRITT Sport Loisirs de Châtelleraut, ce nouveau média propose de vivre le sport de manière inédite.

Tout commence il y a 5 ans. Franck Leplanquais, directeur du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) Sport Loisirs de Châtelleraut et passionné de judo, part du constat qu'il n'y a pas ou peu d'images télévisées de cette discipline sportive. « *Il existe un fossé audiovisuel et médiatique énorme avec les sports rois tel que le football, raconte-t-il. J'ai pris contact avec Jean Luc Rougé, président de la fédération de judo. La captation en direct du Tournoi de Paris de judo a marqué quelques temps plus tard la naissance du pôle TV Internet du CRITT.* » D'autres événements, comme les matchs du Stade Poitevin volley-ball ou la finale du championnat d'Europe de Boxe Française, vont ensuite bénéficier de la même couverture. Le CRITT intervient alors comme fournisseur de contenus pour les fédérations sportives, mais aussi pour des chaînes thématiques comme Sport + ou encore l'Équipe TV.

« *L'an passé, le marathon de La Rochelle a donné une nouvelle dimension à cette aventure. Les vidéos réalisées par l'équipe du CRITT et diffusées sur le site Internet de la manifestation ont recueilli près de 122 000 connexions. L'idée de créer une web TV dédiée au sport fait alors ses premiers pas.* »

Un ton volontairement décalé

Quelques mois plus tard, le projet est devenu réalité. Depuis le 1^{er} juin dernier Well'Com Sport diffuse gratuitement ses productions sur le Net. (1) Cette fenêtre ouverte sur la toile propose des retransmissions en direct ou en différé de sport tels que le basket-ball ou le water polo. Mais l'équipe de Franck Leplanquais avait la volonté d'aller bien plus loin pour répondre aux attentes d'un public de passionnés toujours plus exigeant. « *Nous voulions que cette web TV fasse vivre le sport aux internautes de manière très originale, précise Franck Leplanquais. Notre équipe de chroniqueurs aborde donc la thématique sportive sur un ton volontairement décalé. Avec leur regard de spécialistes, ils apporteront une ouverture inédite sur le monde du sport. (voir encadré)* » Une "dream team" qui devrait faire des étincelles sur le web. On a ainsi pu voir Philippe Bouvard expliquer à Laura Tenoudji, une des animatrices de Télématin sur France 2, pourquoi il déteste le sport. Ou encore se régaler du reportage de Rémi Reverchon, le correspondant de la chaîne à Los Angeles,

sur la Lingerie Football League. Des sujets hors normes qui devraient séduire bon nombre d'*a f i c i o n a d o s*. « *Notre objectif est d'atteindre un million de connections par an* » indique Franck Leplanquais. Un résultat qui serait bienvenu au tableau d'affichage de Well'Com Sport.



La « dream team » de Well'Com Sport

LES COULISSES DU SPORT :

Laura Tenoudji.

Le meilleur du web en lien avec le sport.

SPORT ET HISTOIRE :

Frédérick Gersal.

L'historien et journaliste fera vivre l'histoire du sport avec le talent qu'on lui connaît.

MADE IN USA :

Rémi Reverchon.

L'actualité Outre Atlantique, sportive ou extra sportive avec des reportages qui décoiffent.

HORS PISTE :

Patrice et Cyril Drevet.

Jeux, développement durable... Des sujets décalés autour de la planète sport.

SPORT ET SCIENCES :

Une approche scientifique et ludique du sport.

CONTACT :

CRITT Sport Loisirs.

05 49 85 38 30.

www.wellcom-sport.com

La TNT arrive
chez vous
le 19 octobre !

Prêt pour
le tout
numérique



Pour en savoir plus :
www.tousaunumerique.fr
ou 0 970 818 818 (prix d'un appel local)

La Communauté d'agglomération passe à la télévision tout numérique le 19 octobre prochain. Attention : il est possible que vos chaînes de télévision sur votre commune soient perturbées. Si vous rencontrez des problèmes de réception, un seul réflexe : contactez les télé conseillers. Ils vous guideront pendant cette transition.

Faites du sport !

Le dimanche 5 septembre, de 10h à 19h, la première édition de la Fête du sport hissera ses couleurs. De la Nautique au stade de Nonnes, 46 associations feront découvrir leur discipline.

En piste avec les associations

Le mur mobile d'escalade devrait probablement constituer une des attractions phares de cette journée sportive. Récemment acquise par la Ville, cette structure verticale de 6,50 mètres de haut et ses six faces permettra de s'initier à l'escalade tout en bénéficiant d'une vue imprenable sur le site. Bien d'autres sensations fortes et découvertes multiples attendent le public. « Les associations ne sont pas regroupées par famille sportive. Il n'y a pas non plus de podium central. Nous souhaitons que le public puisse ainsi déambuler librement d'un stand à un autre. L'accès au site et aux animations est entièrement gratuit. Il y aura aussi des lots à gagner par tirage au sort. Toutes les personnes qui auront réalisé au moins trois initiations dans des disciplines de nature différente pourront participer. Des animations sur le thème "santé et sport" seront aussi au programme ». Alors le 5 septembre, chaussez vos baskets et faites du sport !

Retirez le programme en mairie ou sur le site internet de la ville : www.ville-chatellerault.fr



(1)AGAM : Aïkido - Budo Karaté - Judo. AS Basket Châtellerault. Association sportive adaptée Châtelleraudaise. Balade en montgolfière. E Qi libre. ASTT Châtellerault. Base ball club rebels. BV2R. CSAD C canoë kayak, gymnastique, judo, musculation, tir à l'arc, tir aux armes, volley ball, escrime. Châtellerault boules lyonnaises. Châtelleraudaise de sauvetage et sécurité. Châtellerault rugby athlétique club. Chatelrebond. Club alpin français. Club pugilistique de Châtellerault. Courir dans Châtellerault. Cyclotouriste châtelleraudais. Dauphins de Châtellerault. École karaté Shotokan. Entente athlétique du Pays châtelleraudais. Golf du Connétable. HBCC Hand. Hockey club de Châtellerault. Kick boxing performance. Ming long duaong vo dao. Pêcheurs châtelleraudais. Randonneurs châtelleraudais. SOC. SNC aviron. Tennis club châtelleraudais La Nautique. Tennis club loisirs Châtellerault. Union sportive Antoigné. Avec la participation de ASC Centre d'archives et d'armement. CRITT. Centre médico sportif. Comité départemental handisport Vienne. GV Châteauneuf : Châtellerault Boxe Française.

« C'est une première dans l'histoire des événements châtelleraudais, explique Michel Langlais, responsable du service des sports. Les élus souhaitaient créer un événement fédérateur autour du sport, un temps d'échanges avec les pratiquants et les bénévoles des associations sportives châtelleraudaises, offrant la possibilité au public de découvrir, voire d'essayer, des disciplines variées ». Le dimanche 5 septembre, animations, démonstrations et initiations pour tous se succéderont de 10h à 19h. L'événement se déroulera sur les bords de Vienne, de la Nautique au stade de Nonnes, Pont Lyautey inclus. Quarante six associations ont répondu présent pour cette première édition. (1) « Les initiations auront lieu tout au long de la journée. Les démonstrations sont pour leur part programmées à des heures précises, de telle sorte que le public puisse en voir un maximum. Près de 500 bénévoles seront mobilisés sur cet espace d'animation inédit pour assurer la sécurité de la manifestation. »



Circulation et stationnement

Le Pont Lyautey sera fermé à la circulation de 8h à 21h le jour de la manifestation. Une voie d'accès sera conservée pour les véhicules de secours. « Côté stationnement, en plus des parkings situés à la plaine d'Ozon, les conducteurs sont invités à laisser leur véhicule au Chillou, précise Michel Langlais. Le site de la fête peut ensuite rapidement être rejoint par les bords de Vienne. »



FÊTE DU



DIMANCHE
SEPTEMBRE
2010

5

SPORT



PARTEZ DU BON PIED !

GRATUIT

À CHÂTELLERAULT
PONT LYAUTEY

46 ASSOCIATIONS // INITIATIONS //
DÉMONSTRATIONS // ANIMATIONS //
RENCONTRES AVEC VOS CHAMPIONS

INFORMATIONS - PROGRAMME
www.ville-chatellerault.fr


PAYS
CHÂTELLERAUDAIS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

 **VILLE DE**
Châtellerault